

CQP Opérateur de levage et manutention complexe en milieu industriel

RNCP35988 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31747
Code(s) ROME	I1605, N3203, N1105
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	15/10/2021
Date d'échéance	15/10/2026

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPI EURE SEINE ESTUAIRE	7810628070032	Former et organiser l'évaluation
AFPI ITIBANOR	7807140510056	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504503169	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIA DE FORM PROFESS DE L'INDUSTRIE	42156068100106	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE FRANCHE-COMTE	42156068100122	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE GRAND OUEST NORMANDIE	78071405100031	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE GRAND OUEST NORMANDIE	78071405100098	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE GRAND OUEST NORMANDIE	78071405100106	Former et organiser l'évaluation
CCIMBO CEFORTECH	13002293200078	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35988-cqp-operateur-de-levage-et-manutention-complexe-en-milieu-industriel/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'opérateur de levage et manutention complexe en milieu industriel assure des opérations de déplacement, manutention, levage, chargement, déchargement et/ou positionnement de matériels, équipements, produits ou pièces, vers un emplacement dédié dans une zone accessible ou difficile d'accès.

La complexité des opérations se caractérise par :

- La prise en compte de l'environnement (exiguïté, installations existantes, hauteur...) et de la charge déplacée (masse, fragilité, forme, centre de gravité...)
- L'emplacement des points de préhension et ligne d'élingage
- La répartition du poids de la charge, de son équilibre, et du déplacement du centre de gravité (danger de basculement de la charge ou des équipements)
- L'efficacité des différents engins de manutention/levage utilisés tout au long de la manutention.

L'opérateur de levage et manutention complexe en milieu industriel assure et vérifie l'adéquation entre l'engin de manutention/levage (palan, pont, palonnier...) et la charge à déplacer (pompes, moteur, cuve, réservoir, broyeur, baies électroniques, machines-outils...). Il prépare les chemins de manutention, accroche la charge à déplacer. Puis il assure son levage et sa manutention jusqu'à l'emplacement défini en utilisant les modes de communication adaptée.

Il applique scrupuleusement les modes opératoires et règles en matière de levage/manutention.

ACTIVITÉS VISÉES

Ses missions ou activités portent sur :

La préparation de la manutention complexe d'une charge en milieu industriel

Dans un premier temps, l'enchaînement des opérations est connu (les chemins à emprunter, les étapes de levage, de manutention, d'inclinaison et/ou de retournement, les points d'accroches disponibles ou à prévoir...) et prend en compte la localisation des points de départ et d'arrivée, les caractéristiques de l'environnement d'intervention, les caractéristiques de la charge à déplacer, les moyens de levage / manutention disponibles.

Puis, l'ensemble des conditions et moyens définis dans ce mode opératoire sont vérifiés (disponibles / conformes) et préparés :

- Les moyens de balisage permettant de délimiter et sécuriser une zone (barrières, ruban, cônes de chantier...)
- Les points de préhension (anneaux de levage, manilles...)
- Les lignes d'élingage (élingues, câbles, chaînes, cordages, pitons, poutres...)
- Les engins de manutention et levage (palan, levier, palonnier, poulie, treuil, cric, tire fort, pont roulant, chariot élévateur, grue de levage d'atelier, ...)
- Les moyens de protection/conditionnement (feutrine, film, mousse, carton, cale de bois, ...).

Enfin, la charge est accrochée au(x) moyen(s) de levage/manutention dans le respect de la réglementation, procédures ou consignes en vigueur (nœuds élingage, points d'accroche...), et dans le respect des conditions de sécurité requises.

Ces activités permettent de garantir l'intégrité de la charge à déplacer, des moyens utilisés et de l'environnement d'intervention.

La manutention complexe d'une charge en milieu industriel

Cette activité consiste à assurer toutes les opérations de déplacement, positionnement et dépose des charges à leur point d'arrivée, sans détérioration, et avec les moyens de levage/manutention appropriés. Compte tenu des risques professionnels et humains encourus et de la coactivité dans les zones d'intervention, cette activité doit s'effectuer dans le plus grand respect de la réglementation, des procédures, des consignes et des conditions de sécurité requises et/ou en vigueur.

Selon les aléas (déséquilibre, mouvement de balancier...), des mesures d'ajustement (reprise, inclinaison...) adaptées aux spécificités des charges (masse, centre de gravité, forme, poids...) doivent être effectuées. Tout au long des opérations, une forte interaction avec les coéquipiers ou autres corps de métiers (pontier, grutier...) est assurée. Dans le cadre de cette activité, il est impératif que les échanges s'effectuent, oralement avec le vocabulaire professionnel adapté, et/ou avec des gestes de commandement normalisés pour les manutentions courantes.

Une fois la charge positionnée au point d'arrivée, l'intervention est finalisée. Dans un premier temps, les règles QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) et de 5S (Débarasser, Ranger, Nettoyer...) doivent être appliquées. Selon les secteurs d'activités, un inventaire des moyens utilisés peut être effectué pour s'assurer d'aucun oubli. Enfin, une synthèse de l'intervention est assurée auprès du responsable opérationnel (compte rendu oral, écrit ou numérique) afin de permettre un retour d'expérience voire envisager des améliorations lors d'une prochaine manœuvre similaire.

Ces activités permettent de garantir le levage et la manutention d'une charge accrochée à un moyen de levage/manutention dans le plus grand respect des règles Qualité, Sécurité et Environnementales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Participer à la définition du chemin de manutention et du mode opératoire des opérations
2. Préparer les conditions et moyens nécessaires au levage/manutention
3. Réaliser l'élingage d'une charge conformément aux instructions
4. Déplacer et positionner une charge dans un emplacement défini
5. Communiquer avec les coéquipiers et autres corps de métiers
6. Rendre compte des opérations de manutention réalisées

Blocs de compétences

RNCP35988BC01 — La préparation de la manutention complexe d'une charge en milieu industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Participer à la définition du chemin de manutention et du mode opératoire des opérations
2. Préparer les conditions et moyens nécessaires au levage/manutention
3. Réaliser l'élingage d'une charge conformément aux instructions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

- A. Évaluation en situation professionnelle réelle
- B. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- C. Et avis de l'entreprise

RNCP35988BC02 — La manutention complexe d'une charge en milieu industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Déplacer et positionner une charge dans un emplacement défini
2. Communiquer avec les coéquipiers et autres corps de métiers
3. Rendre compte des opérations de manutention réalisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

- A. Évaluation en situation professionnelle réelle
- B. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- C. Et avis de l'entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Compte tenu des charges déplacées (pompes, moteur, cuve, réservoir, broyeur, baies électroniques, machines-outils...), l'opérateur de levage et manutention complexe en milieu industriel intervient dans des environnements divers et inter-industriels tel que le secteur naval, nucléaire, éolien, sidérurgique, mécanique, agroalimentaire...

Lorsqu'il intervient à bord d'un bateau ou d'un sous-marin, il agit en tant qu'appareilleur-bord.

Il conduit des moyens de levage et de manutention pouvant nécessiter l'obtention d'une autorisation interne (sécurité, outillage...), d'une habilitation externe (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité - CACES) conditionné par une aptitude médicale à renouveler périodiquement, prévention des risques...) ou d'une permission liée aux conditions de travail (zone ATEX, travail en hauteur...).

L'opérateur de levage et manutention complexe en milieu industriel intervient dans le cadre d'activités de production,

d'installation ou de maintenance. Une capacité d'adaptation est requise avec des conditions de travail parfois exigeantes (travail en hauteur, atelier industriel bruyant, extérieur...) où le respect de la sécurité est essentiel. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire et le port d'équipement d'hygiène peut être exigé selon les secteurs de production.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de manutention de charges lourdes

Elingueur

Agent de Maintenance en mécanique navale

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 085 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	45 664
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	28 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Base légale

Date de décision	15/10/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/10/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	6	0	100 %	100 %
2019	17	0	94 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42869

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/installer-maintenir/operateur-de-levage-et-manutention-complexe-en-milieu-industriel>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35988/>